



LIGUE de BRETAGNE des SOCIÉTÉS d'AVIRON

Chez le Président de la LBSA : Henri CHEVRIER
18 rue des primevères 35400 SAINT MALO
courriel : L05@club.avironfrance.fr Téléphone : 02 99 19 63 25
www.aviron-bretagne.fr



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON le dimanche 16 janvier 2011 à Trégunc

Accueil des personnalités et des représentants des clubs

Personnalités présentes :

Thierry Renault, vice-président de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron
Patrice Naviner (adjoint aux sports de la ville de Trégunc)

23 clubs sont représentés, soit 99 voix sur 140 voix. Le quorum de 71 voix est atteint, l'assemblée peut délibérer.

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 21 février 2010

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 21 février 2010 est approuvé.

Bilan moral du Président

Cf. annexe « Bilan moral du Président »

Présentation des rapports d'activités

Cf. annexes suivantes :

- « Rapport du secrétaire général »
- « Rapport d'activité de la commission des arbitres »
- « Rapport d'activité de la commission en charge de la création et la gestion du site internet »
- « Rapport d'activité de la commission sportive mer »
- « Rapport d'activité de la commission sportive rivière »
- « Rapport d'activité du CTR, Ivi Ceillier »
- « Indicateurs 2010 Bretagne »

Ivi Ceillier, Conseiller Technique Régional, présente une synthèse des actions menées par la Ligue en matière de développement sportif.

Le Challenge jeune rameur

Le CJR a été mis en œuvre au niveau de chaque département en tenant compte des spécificités locales. Aussi, les programmes diffèrent selon le lieu de pratique, en mer ou en rivière.

Une finale Régionale sera organisée à Brest par L'Aviron Brestois sur la Penfeld.

Enfin, un grand Challenge national regroupera les jeunes issus de toute la France et aura lieu à Vichy. La LBSA espère envoyer 4 équipages cette année.

La Coupe de Bretagne

Cette épreuve remplace l'inter CD afin de permettre aux rameurs qui ne participent pas aux coupes

de France mer et rivière de se confronter. Cette épreuve sera réalisée en 4X et 8+ par des équipages départementaux.

Pour les minimes confirmés, des stages départementaux sont organisés dans un premier temps puis la ligue prend le relais avec 2 sessions (Lorient et Dinan).

L'épreuve aura lieu le 20 mars à Frossay.

La Coupe de France rivière

La sélection est réalisée avec 2 « têtes de rivière » en octobre puis janvier. 3 stages sont prévus à Redon, Dinan et Rennes avec pour objectif de préciser les équipages au fil des stages.

Olivier Llante du club des Régates Rennaises : doute du potentiel de l'effectif pour animer la coupe de Bretagne notamment chez les féminines. Par ailleurs, il est très intéressant de réaliser cette épreuve en mer.

Daniel Guengant du Comité Départemental du Finistère : précise que les objectifs n'ont pas changés malgré un changement d'appellation, autrefois « coupe inter CD ».

Soizick Perot du club de Redon : souligne qu'il ne faudrait pas oublier les seniors qui représentent un effectif non négligeable.

Virginie Mioque du club du Ter : regrette également que des fondamentaux techniques ne soient pas acquis chez certains jeunes rameurs qui se présentent aux épreuves régionales.

Ivi Ceillier : fait remarquer que le problème est davantage du ressort des clubs que celui de la Ligue.

La Coupe de France Mer

des stages sont également proposés pour préparer les équipages en 4 barrés. La Bretagne est placée sur quasiment tous les podiums à l'exception d'un équipage

Monique Bordet : souligne que la gestion de cette épreuve est certainement contraignante, notamment financièrement. D'autant que la Fédération n'aide pas directement au déplacement.

Thierry Renault : confirme et assure que la FFSA est à la recherche d'un partenaire financier. Et de préciser que la Fédération est également confronté à cette même problématique ne percevant elle-même aucune aide de l'État. Aussi, aucune enveloppe budgétaire sera allouée pour contribuer au financement de la Coupe mer.

Olivier Llante : souligne qu'il n'est pas toujours facile de réaliser les 2 chemins de sélection, mer et rivière.

Monique Bordet : précise qu'en raison de contraintes économiques évidentes les places sont limitées à l'occasion des déplacements aux Coupes.

Antoine Marais : confirme que les chemins de sélection imposent de « pointer » aux tests respectifs. Toutefois, certains rameurs mer participent aux sélections rivière (35%).

Les Jeux Nautiques Atlantiques

La Ligue était représenté par une équipe de 18 athlètes entre les clubs des Ligues de Bretagne et des Pays de la Loire.

Olivier Llante : déplore une préparation des équipages trop courte et conclue qu'il n'est pas envisageable de reproduire une telle expérience.

Monique Bordet : rappelle que le financement d'un tel projet est à considérer dans l'engagement éventuel de la Ligue pour la prochaine édition.

Henri Chevrier : confirme que la participation de la Ligue sera conditionné à un financement spécifique.

Antoine Marais : souligne l'opportunité d'y participer afin de soutenir un événement financé par le Conseil Régional.

Le Championnat de Bretagne rivière

Le projet porté par le REC consisterait à organiser des courses en ligne à la date du 29 mai 2011.

Le Championnat de Bretagne mer

La saison 2011 comportera 4 manches qualificantes, Carnac, Lorient, Brest, Paluden, et 1 non qualificante, Saint Brieuc.

Soïzick Perot : renouvelle son appel pour solliciter des interlocuteurs dans chaque département et regrette qu'il n'y ait aucun représentant du CD29.

Geneviève Aubry : propose que les arbitres se déplacent sur les stages de Ligue pour sensibiliser les rameurs.

Approbation des comptes

Cf. annexes suivantes :

- « LBSAComptesAnnuels2010 »
- « Rapport financierLBSA2010 »

Lecture du rapport de la commission de contrôle et de vérification de Jean Christophe Le Ny et Gilbert Arhan, commissaire aux comptes, par Sylvie Le Quellenec, Trésorière adjointe de la LBSA.

Lecture du rapport financier par Monique Bordet.

Vote des comptes de la LBSA :

Voix contre : 0

Abstention : 0

Les comptes de la LBSA sont approuvés.

Quitus au comité directeur sur la gestion de la ligue

Voix contre : 0

Abstention : 0

L'assemblée donne quitus au comité directeur sur la gestion de la Ligue.

Présentation du prévisionnel financier pour la saison 2010-2011

Cf. « Previ2011LBSA »

Présentation faite par Monique Bordet : souligne que des efforts doivent être fournis quant à la gestion des comptes et aux frais engagés par la Ligue. Aussi, l'équilibre ne saura être retrouvé qu'aux 2 conditions suivantes :

1. augmenter les ressources propres de la Ligue
2. contrôler drastiquement les dépenses

Voix contre :

- Redon
- Carnac

Abstention :

- Rennes

Vote des différentes propositions budgétaires

Cf. annexes suivantes :

- « LBSATarifs2011 »
- « LBSAvoteCotis2011 »

Présentation faite par Monique Bordet : 3 propositions d'augmentation des cotisations sont

présentées et soumises au vote de l'Assemblée.

Vote soumis à bulletins secrets :

- Grille 1 : 27 voix
- Grille 2 : 12 voix
- Grille 3 : 45 voix
- Blanc/nul : 15 voix

99 voix exprimées sur 99 voix représentées. La grille 3 est approuvée à la majorité simple. Une base forfaitaire de 130 € est appliquée à tous les clubs + 1,80 € par licence (Les licences prises en compte pour le calcul sont les A, U et D).

D'autre part, la participation à l'organisation d'épreuves sous l'égide de la Ligue sera de 400 € quelque soit le « lieu », en salle, rivière ou mer.

Par ailleurs, la participation des rameurs(ses) :

- aux stages de Ligue avec hébergement sera de 15 €/jour, et
- aux frais de déplacement aux Coupes de France sera de 100 € pour les séniors A/masters et de 50 € pour les cadets/juniors (ces frais de participation seront adaptés à chaque saison selon le lieu des Coupes et les coûts de déplacement implicitement engendrés).

Les commissaires aux comptes, Jean Christophe Le Ny et Gilbert Arhan sont reconduits à leur fonction de vérificateurs aux comptes.

Remise des récompenses

La Ligue a souhaité mettre à l'honneur les personnes ci-après en leur remettant une médaille d'honneur de la FFSA :

- Jean Louis Jousni, Président de l'YCBI à Brest, pour son investissement auprès de l'aviron en Bretagne.
- Angéline Conceicao, Laurianne Barbato, Hélène Laguerre et Estelle Neveu du club de Trégunc pour avoir sauvé des personnes en difficulté qui avaient chaviré avec leur annexe dans le mouillage de l'anse de Pouldohan. Après leur entraînement, en fin de journée, elles ont entendu leurs appels et se sont mises à l'eau pour les aider à rejoindre la plage à la nage.

Élection de 3 nouveaux membres du comité directeur en remplacement de Marie-Christine MEUNIER, Frédéric BREHELIN et Danielle LE GLEAU

Présentation des candidats :

- Jean Louis Mahoïc, arbitre nationale depuis 1995 du club d'aviron du Scorff, souhaite s'occuper du matériel mis à disposition par la Ligue (bateaux, VHF, etc.).
- Olivier Llante, des Régates Rennaises, s'occupe actuellement de la section des jeunes et souhaite s'engager en faveur de la formation et favoriser le rapprochement entre aviron de mer et rivière.
- Alain Defitte, du club de Carnac.

Élections :

Jean Louis Mahoïc

Voix contre : 0

Abstention : 0

Olivier Llante

Voix contre : 0

Abstention : 0

Alain Defitte

Voix contre : 0

Abstention : 0

Tous les candidats sont élus à la majorité des voix représentées

Tirage au sort pour l'attribution d'un ergo

L'ergo est attribué au club « Aviron de mer Concarnois »

Renouvellement de la Commission rivière

Les membres de la commission rivière choisis pour une durée d'1 an sont :

- Virginie Mioque
- Jean Louis Mahoïc
- Olivier Llante
- Antoine Marais

Assemblée Générale de la FFSA

Henri Chevrier, Soïzick Perot et Monique Bordet se rendront à l'Assemblée Générale de la FFSA.

Date et lieu de la prochaine Assemblée Générale de la LBSA

La prochaine Assemblée Générale de la Ligue se déroulera à la maison du sport de Saint-Brieuc dont la date sera communiquée ultérieurement.